



DPEF

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE
DU GROUPE INVIVO
2019-2020

invivo

Sommaire

Introduction	3
INVIVO en bref	5
I. Notre modèle d'affaires	7
Modèle décisionnel	8
Notre statut coopératif	8
Notre modèle organisationnel	9
Modèle d'affaires	10
L'Agrosystème InVivo	10
Activités et Marchés	11
1. Activités statutaires de l'Union : toujours au service des coopératives sociétaires	11
2. InVivo Group	11
3. Bioline Group	12
4. InVivo Retail	13
5. InVivo Wine	13
InVivo Foundation	13
II. Cartographie des enjeux et des risques	15
Analyse de matérialité	16
Analyse des risques	17
Tableau de concordance entre les enjeux et les risques	17
III. Stratégie d'entreprise et politique RSE	21
Articulation générale des politiques d'InVivo	22
Raison d'être d'InVivo Group	22
Stratégie 2030	23
Gouvernance RSE	23
Processus d'élaboration collectif	24
Politique RSE et engagements	26
Qu'est-ce qu'un impact positif ? La recherche permanente de la triple performance	26
Impact positif #Environnement	27
Impact positif #Société	30
Impact positif #Social	31
Tableau récapitulatif des 6 engagements RSE et des leviers correspondants	34
IV. Objectifs cibles et indicateurs de performance	37
Tableaux des indicateurs de suivi de performance	38
Indicateurs de performance Groupe	38
Indicateurs de performance Métiers	39
Objectifs cibles	40
Notes et annexes	43
Correspondance entre les priorités matérielles d'InVivo et les ODD	44
Note méthodologique du reporting extra-financier	48
Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)	52

Introduction



*Par Thierry Blandinières,
directeur général
du Groupe InVivo*

NOUS LE DISONS DEPUIS LONGTEMPS, l'agriculture est clé pour résoudre les problèmes mondiaux : nourrir le monde avec une meilleure alimentation pour tous, atténuer les effets du changement climatique par les services environnementaux qu'elle fournit, produire directement un impact environnemental positif, rémunérer justement les agriculteurs et aménager les territoires.

La crise sanitaire que nous avons vécue en 2020 a remis en évidence le rôle crucial que jouent l'agriculture et les approvisionnements agricoles pour la résilience de nos sociétés. En France, c'est toute la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette, qui s'est mobilisée dans ce contexte, entraînant la reconnaissance des citoyens-consommateurs qui avaient parfois perdu de vue la provenance des aliments qu'ils consomment. Avec un commerce international quasiment à l'arrêt pendant plusieurs mois, cette crise nous a également permis de mesurer la chance pour notre pays de bénéficier d'une agriculture de proximité, diversifiée dans ses productions comme dans ses manières de produire. Cette mise en lumière de l'acte de production agricole et la solidarité manifestée par nos concitoyens à son égard représentent une chance sur laquelle l'agriculture française doit désormais capitaliser.

Pour saisir cette chance, la chaîne agroalimentaire doit prendre sa part et accomplir sa mue. Elle doit prendre en compte les attentes profondes des consommateurs-citoyens et répondre rapidement aux défis que nous pose la nature. Nous l'avons vu encore cette année, les sécheresses et les dérèglements climatiques se multiplient en France et dans le monde, et les agriculteurs sont en première ligne pour en prendre toute la mesure. La transition agro-environnementale et économique de nos métiers doit impérativement être accélérée.

C'est la mission que se donne InVivo, au service des coopératives agricoles et de leurs membres depuis 1945. Dans la continuité de notre raison d'être et de notre plan stratégique *2030 by InVivo*, qui mettent la RSE au cœur de notre projet d'entreprise et de nos métiers, nous prenons aujourd'hui des engagements clairs sur des objectifs mesurables et directement contributifs à la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, une alimentation plus saine et la diversification des revenus des agriculteurs. À cette occasion, InVivo renouvelle et renforce ses engagements au Global Compact des Nations unies et à ses principes.

La mise au point d'objectifs cibles et d'indicateurs précis nous a intensément occupés au cours de l'année écoulée. Ceux-ci nous permettront de suivre notre impact et d'améliorer de façon continue notre contribution environnementale, sociale, sociétale et économique. Au nom des organes de gouvernance de notre groupe, c'est ce à quoi je m'emploierai dans les années qui viennent.

Avertissement

Ce document présente la réponse du groupe aux éléments demandés par le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

Afin de préciser les spécificités de périmètre de chaque indicateur, une note méthodologique associée est disponible en annexe page 48.

inVivo en bref

Union nationale de coopératives agricoles, le groupe InVivo apporte des solutions innovantes et responsables aux coopératives sociétaires et à leurs exploitants pour soutenir la transition agro-environnementale et économique de l'agriculture et de l'alimentation. Agriculture, viticulture, commerce de grains et de vin, jardinerie et distribution alimentaire... InVivo déploie ses activités de l'assiette au champ et de l'agriculteur au consommateur.

Opérant tout au long de la chaîne alimentaire, InVivo propose de nouveaux modèles de production et de distribution agricoles et viticoles qui répondent aux attentes des consommateurs-citoyens, et place la RSE au cœur de son projet d'entreprise et de ses métiers comme levier d'innovation durable.

Depuis 2018, InVivo et ses filiales ont travaillé sur leur **raison d'être** afin de guider en profondeur leur action dans la durée, au service de toutes leurs parties prenantes.

L'agriculture et l'alimentation sont au cœur des **17 Objectifs de Développement Durable** de l'ONU. InVivo contribue au quotidien à la réalisation effective des ODD.

InVivo adhère au **Pacte mondial des Nations Unies** (Global Compact).

Union nationale
de coopératives
agricoles françaises

CHIFFRES CLÉS

5 818

collaborateurs*

*Effectif moyen groupe (France et international) sur l'exercice

5,1 Md€

de chiffre d'affaires*

*Exercice de quinze mois (1^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2020)

192

coopératives
sociétaires

19

pays
d'implantation



DPEF

**DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE
DU GROUPE INVIVO
2019-2020**

I.

Notre modèle d'affaires

1. Modèle décisionnel

Notre statut coopératif



Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs à travers une entreprise détenue collectivement et contrôlée démocratiquement.

Les coopératives se fondent sur **les valeurs** suivantes : **l'entraide, la responsabilité, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité**. À l'instar de leurs fondateurs, les membres des coopératives défendent des valeurs éthiques.

Là où, habituellement, la finalité d'une entreprise est de réaliser des bénéfices, afin de rémunérer, par le biais de dividendes, les actionnaires porteurs du capital, la finalité d'une coopérative est la réalisation du service au meilleur coût pour les membres, le capital n'étant qu'un moyen de financement de l'entreprise.

InVivo est une **Union nationale de coopératives agricoles**.

Dans une coopérative, les décisions sont prises dans le respect de la démocratie, selon le principe "un associé, une voix".

Chez InVivo, le rôle de l'assemblée générale et celui du conseil d'administration sont donc déterminants. C'est le conseil d'administration qui gère collectivement l'Union (sous le contrôle annuel de l'assemblée générale). Le président est le porteur du projet collectif et le porte-parole du conseil d'administration. Le directeur est chargé de faire fonctionner au quotidien la coopérative, selon les orientations du conseil d'administration.

Les élus coopérateurs appartenant au conseil d'administration de l'Union sont présents à tous les niveaux stratégiques au sein de multiples instances de décision. Cette implication des élus garantit que l'action d'InVivo soit toujours conduite au service des associés coopérateurs et co-construite avec eux conformément à ses valeurs et à son statut.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION INVIVO

Représentatif de l'ensemble des coopératives sociétaires, le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques du groupe. Il est composé de 27 membres (au 30 septembre 2020) : 26 associés coopérateurs et un associé non coopérateur.

Le bureau du conseil d'administration travaille en étroite collaboration avec la direction générale.

Trois à quatre administrateurs siègent dans chacun des comités de suivi métiers. Ils examinent les faits marquants de l'activité concernée ainsi que sa performance économique et financière.

Le conseil d'administration s'appuie sur les travaux de comités transverses qu'il a constitués en son sein, parmi lesquels :

- **Le comité d'audit et des risques** assure une surveillance active des questions relatives au suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et d'audit interne, et de gestion des risques.
- **Le comité des nominations et des rémunérations** examine la politique de rémunération des cadres dirigeants et des membres du comité exécutif proposée par la direction générale.
- **Le comité d'éthique** veille au respect de l'éthique au sein du groupe et à l'application du règlement et des statuts de l'Union InVivo.
- **Le comité RSE** suit la réalisation de la politique RSE.

Notre modèle organisationnel

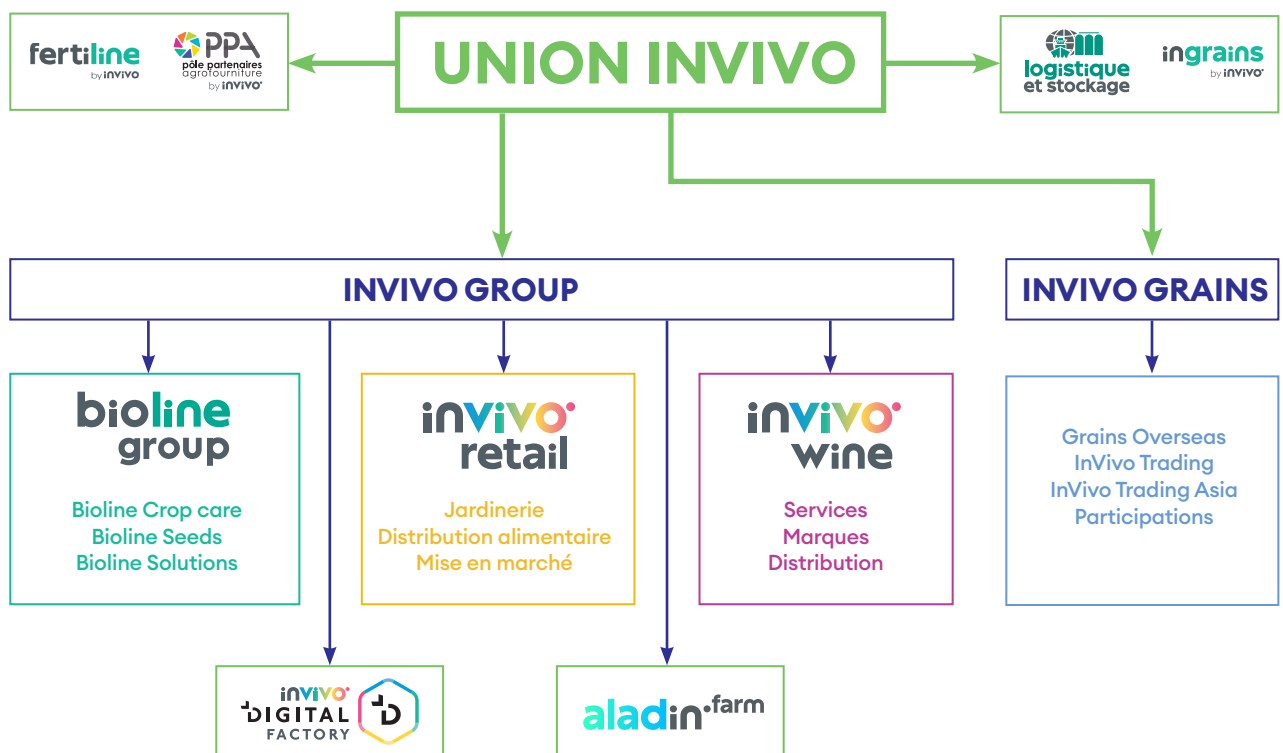
Le Groupe a conduit, en juillet 2015 dans le cadre de sa stratégie 2025 by InVivo, une séparation juridique et fiscale de ses activités statutaires propres à l'Union de coopératives et de ses autres activités commerciales. Le modèle juridique et organisationnel du Groupe s'articule donc désormais autour de deux axes :

- d'une part, apporter une offre de services aux coopératives adhérentes, qui leur procure une valeur ajoutée additionnelle et une différenciation concurrentielle ;
- d'autre part, développer des activités économiques rentables capables de capter et de créer de la valeur sur le long terme, seul ou en partenariat, sur des métiers existants ou de nouvelles filières.

L'organisation juridique du Groupe se structure en trois niveaux :

- **L'Union de coopératives, Union InVivo**, qui rassemble les activités historiques du Groupe au service des coopératives, à savoir la centrale d'achat en agro-alimentaire et les métiers du grain. L'Union a pour vocation de porter et piloter les activités de services aux adhérents et d'assurer le lien et l'animation avec le monde coopératif. Sa gouvernance est composée de représentants des coopératives sociétaires.
- **La holding pivot InVivo Group SAS**, qui porte les fonctions corporate et marque la frontière entre les activités propres à l'Union de coopératives et les activités économiques. C'est à ce niveau qu'est définie la stratégie du Groupe.
- **Des holdings/filiales métiers** qui rassemblent toutes les activités économiques du Groupe répondant aux lois des marchés sur lesquels elles sont implantées. Chaque holding/filiale métier définit et met en œuvre sa stratégie en cohérence avec la stratégie du Groupe. Elles sont au nombre de 3 : **Bioline Group, InVivo Retail et InVivo Wine.**

ORGANIGRAMME



2. Modèle d'affaires

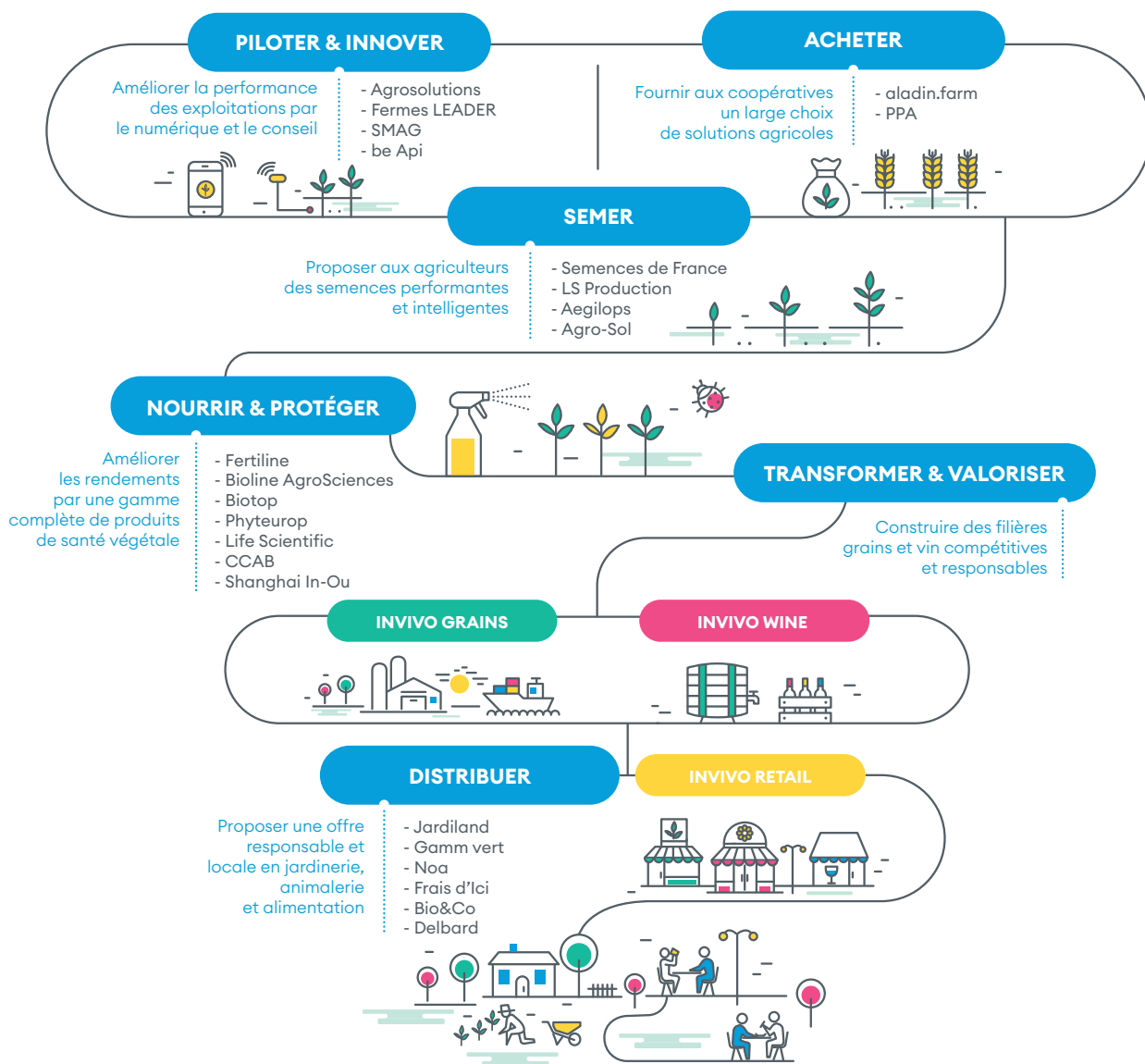
L'AGROSISTÈME **inVivo**

L'AgroSystème d'InVivo traduit le positionnement unique du groupe sur **toute la chaîne de valeur agroalimentaire**, depuis le pilotage de l'exploitation agricole, en passant par le soutien à toutes les composantes de l'acte de production agricole, jusqu'à la transformation et la distribution.

L'AgroSystème InVivo comprend les activités de l'Union et les activités d'InVivo Group. L'ensemble des métiers et filiales sont positionnés sur l'AgroSystème InVivo.

NOS ACTIVITÉS ET SERVICES

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DE NOS COOPÉRATIVES MEMBRES



Activités et Marchés

1. ACTIVITÉS STATUTAIRES DE L'UNION : TOUJOURS AU SERVICE DES COOPÉRATIVES SOCIÉTAIRES

Agrofournitures

En mutualisant l'ensemble des services (administratifs, techniques, marketing) en amont des achats d'agro-fourniture (produits de protection des plantes, semences hybrides et fertilisants) et en référençant les fournisseurs, l'Union InVivo participe avec ses coopératives sociétaires à l'achat de produits compétitifs, adaptés aux besoins techniques et environnementaux de leurs adhérents. Au sein du PPA (Pôle Partenaires Agrofourniture), six groupes coopératifs rassemblant plus de 100 coopératives négocient ensemble leurs conditions d'achat de produits de protection des plantes et de semences hybrides.

Métiers des grains

Les activités Logistique et Stockage et InGrains sont principalement portées par l'Union InVivo, alors que les activités de commerce du grain à l'international sont filialisées sous la holding InVivo Grains. L'objectif est de rester mobilisé sur la compétitivité de la filière céréalière française à l'export, afin de lui permettre de rester un acteur majeur sur le marché mondial.

Avec ses douze installations portuaires, maritimes et fluviales dédiées au travail des grains, Logistique & Stockage concentre ses efforts sur l'optimisation de la logistique export qui va des silos des coopératives de collecte aux ports d'exportation.

Avec la création en 2017 d'InGrains, plateforme numérique dédiée à l'exportation de blé d'origine France, la structuration de la filière export France s'est nettement renforcée. Cet outil de mutualisation est ouvert à toutes les coopératives engagées avec l'Union InVivo.

Pôle Vin Union InVivo

Le pôle vin de l'Union InVivo rassemble 9 groupes coopératifs adhérents ancrés sur les différents terroirs viticoles (Bordeaux, Rhône, Sud-Ouest, Languedoc, Roussillon, Beaujolais).

Le pôle Vin de l'Union InVivo concentre ses efforts sur la valorisation des vins issus des associés coopérateurs pour répondre au mieux aux besoins des marchés d'InVivo Wine et aux attentes des consommateurs.

InVivo Wine est engagé aux côtés des coopératives pour préparer la filière viti-vinicole et les territoires aux enjeux environnementaux, en particulier au changement climatique.

2. INVIVO GROUP

Outre à porter les fonctions corporate (Finances, RH, Juridique, fiscal et compliance, RSE, Communication), InVivo Group opère directement certaines activités transversales.



Créée en mai 2018, InVivo Digital Factory, entité dédiée à la transformation digitale interne et externe, a deux missions principales : identifier et accompagner l'émergence de la coopérative 4.0, des nouveaux business et des nouveaux usages, en tirant profit des atouts du digital (omnicanalité, expérience phygital, e-services) ; mettre en œuvre cette transformation en livrant des projets digitaux clé en main et en mode agile.



Conçue par InVivo Digital Factory, cette marketplace BtoB au service des coopératives permet de réinventer l'expérience des exploitants mais aussi des techniciens agricoles en vue de l'approvisionnement et la gestion des exploitations. Elle donne accès aux achats en matière de santé du végétal, de semences et d'agro-équipements à travers des fournisseurs agréés par la plateforme. Elle aura vocation ensuite à intégrer l'ensemble des informations utiles à la gestion de l'exploitation, ainsi que des services et des espaces d'échanges entre agriculteurs. La plateforme est déployée en étroite association avec les coopératives adhérentes et les Unions d'achat régionales.

bioline group

Bioline Group incarne la richesse d'une offre de solutions dédiées à l'agriculture, afin de toujours mieux répondre à trois enjeux majeurs :

- Offrir une alimentation saine, sûre et durable aux consommateurs
- Préserver les sols, la biodiversité et lutter contre le changement climatique
- Assurer aux agriculteurs une rémunération juste et équitable, et une meilleure qualité de vie.

Bioline Group est organisé autour de **3 pôles d'activités principaux** :

- la santé et la protection des végétaux avec une orientation forte vers le développement des biosolutions,
- les semences de précision,
- les services aux agriculteurs et aux industries agro-alimentaires.

Les solutions Bioline résultent de l'intégration du meilleur de l'expertise agronomique et du digital pour assurer la montée en puissance des démarches de progrès chez les agriculteurs et la traçabilité des produits jusque dans l'assiette des consommateurs.

bioline group

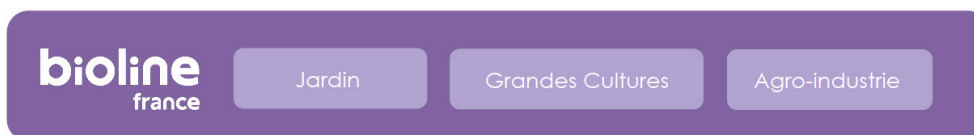
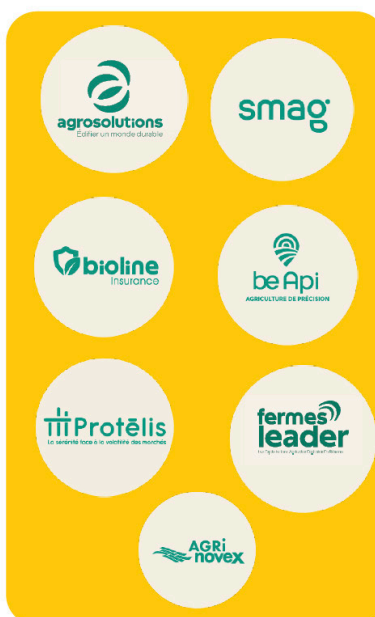
bioline crop care



bioline seeds



bioline solutions





InVivo Retail regroupe trois métiers : jardinerie-animalerie, distribution alimentaire et mise en marché.

InVivo Retail, avec ses collaborateurs et l'ensemble de ses parties prenantes, construit, diffuse et rend accessible au plus grand nombre et dans tous les territoires une offre de produits et de services responsables permettant à chacun de cultiver des liens bénéfiques avec la nature et la diversité de ses richesses.

Jardinerie-animalerie

Trois enseignes de jardinerie complémentaires développent leurs synergies, en conservant chacune leur identité propre : **Gamm vert** est la jardinerie de proximité n°1 en France, avec 1 193 points de vente au plus près des besoins des territoires, notamment ruraux ; **Jardiland**, particulièrement bien implanté dans les grandes agglomérations et en Île-de-France, propose une offre qui met l'accent sur l'art de vivre, le jardin facile, la décoration et l'animalerie ; **Delbard**, historiquement déployée en franchises par des pépiniéristes et des indépendants, met l'accent sur l'offre végétale. **Noa**, enfin, est une enseigne en développement, spécialisée en animalerie.

Distribution alimentaire

InVivo Retail marque sa volonté de devenir un acteur de référence en distribution alimentaire avec Frais d'Ici, un concept alimentaire proposant une offre à 70 % locale. Porté par une association originale entre jardinerie et distribution alimentaire, le concept attire des consommateurs à la recherche de proximité et de produits locaux. Plus récemment, l'acquisition de l'enseigne Bio&Co confirme l'ambition d'InVivo Retail de participer à la démocratisation de l'accès au bio.

Mise en marché

Avec Néodis et Billaud Grains, experts de la mise en marché dans les domaines de l'animal, du végétal et de l'hygiène, InVivo Retail dispose d'un atout pour développer des marques propres.



Créé en 2015 et appuyé majoritairement sur le pôle Vin de l'Union InVivo pour ses approvisionnements, InVivo Wine vise à créer une filière intégrée Vin au bénéfice de la viticulture française. In Vivo Wine est à la fois *winemaker*, opérateur de services logistiques, constructeur de marques fortes et distributeur intégré sur l'ensemble des marchés stratégiques.

Winemaker

InVivo Wine crée des vins modernes grâce à une œnologie de haut niveau, qui correspondent aux attentes des consommateurs locaux ou mondiaux sur les différents segments de marché.

Services logistiques

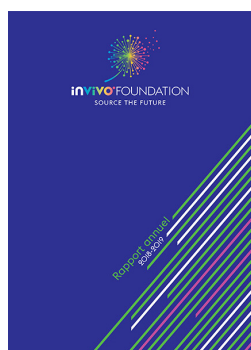
Le pôle Services rassemble les activités d'approvisionnement et d'embouteillage. Il accompagne les viticulteurs en matière d'expertise viticole, de vinification et d'économie circulaire pour soutenir la transition environnementale de la filière et son adaptation au changement climatique.

Marques

L'offre marques d'InVivo Wine s'articule autour de marques globales qui s'adressent aux tendances de consommation mondiale (Café de Paris, Canei, Cordier, Maris), et de marques locales et multi-locales sur des aires régionales. L'innovation marketing et une stratégie d'acquisition de marques sur des segments d'avenir sont au cœur de la stratégie de développement d'InVivo Wine.

Distribution

Grâce à plusieurs acquisitions sur la période récente, InVivo Wine dispose d'une véritable puissance de distribution omnicanale et multi-pays sur les zones clés que sont l'Europe, les USA et l'Asie.



INVIVO FOUNDATION

InVivo Foundation est le fonds de dotation d'InVivo Group, chargé d'explorer des solutions prospectives et alternatives pour une économie toujours plus respectueuse du vivant, et d'œuvrer à la réalisation des ODD de l'Onu.

Comme le rappelle son président, Thierry Blandinières, « *InVivo Foundation est un maillon de notre raison d'être. Le fonds défriche des chemins d'avenir pour accélérer la transition écologique et sociale.* »

Depuis sa création en 2016, le fonds a soutenu une vingtaine de projets en France et dans le monde.

InVivo Foundation s'appuie sur un conseil d'administration composé de 8 personnes.



DPEF

**DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE
DU GROUPE INVIVO
2019-2020**

II.

Cartographie des enjeux et des risques

Pour définir son approche en matière de RSE, InVivo s'appuie sur la complémentarité des processus d'analyse de matérialité et d'analyse des risques à la lumière de leur contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

1. Analyse de matérialité

Pour déterminer ses priorités en matière de RSE, InVivo a conduit en 2019, selon toutes les normes de référence, son analyse de matérialité (voir le détail méthodologique dans DPEF 2018-2019 disponible sur www.invivo-group.com).

Celle-ci a permis d'identifier **6 domaines d'enjeux** et **12 priorités matérielles** pour la réussite d'InVivo et pour l'intérêt de ses parties prenantes, dont 9 sont communes à au moins deux des entités métiers du groupe. Il existe donc une bonne cohérence des enjeux RSE au sein du groupe, malgré des métiers assez différents.

PRIORITÉS MATÉRIELLES D'INVIVO GROUP
Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions
Favoriser la qualité de vie au travail
Contribuer à la prévention et l'adaptation au changement climatique
Contribuer à préserver la biodiversité
Promouvoir et co-construire des produits et services responsables
Agir en faveur d'une alimentation saine, sûre et durable
Lutter contre la corruption, le blanchiment et les paiements illicites
Préserver le modèle coopératif par un partage équitable de la valeur créée
Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités
Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo
Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations
Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables

 RH  Environnement  Développement sociétal  Éthique  Gouvernance  Business model responsable

2. Analyse des risques

En 2020, InVivo a identifié **15 principaux thèmes de risques** influant sur ses activités et sur sa chaîne de valeur selon différents horizons temporels.

Le comité opérationnel RSE, en lien avec l'audit interne et les experts métiers, a d'abord identifié l'ensemble des risques au regard des activités d'InVivo, ainsi que leur probabilité d'occurrence et leur niveau d'impact sur ses parties prenantes (salariés, coopératives socié-

taires, actionnaires, fournisseurs et partenaires commerciaux, communautés locales et territoires) et sur ses résultats. Il a ensuite consolidé les principaux risques, en les regroupant par thème. Les membres du Comex ont filtré ces risques, puis les ont validés. Les risques ont ensuite été validés à nouveau par le Comité de suivi RSE du Conseil d'administration.

3. Tableau de concordance entre les enjeux et les risques

Pour définir son approche en matière de RSE, InVivo s'appuie sur la complémentarité des processus d'analyse de matérialité et d'analyse des risques, qui lui permettent, d'une part, d'identifier les enjeux pour ses opérations et sur sa chaîne de valeur et, d'autre part, de prendre en compte les attentes de ses parties prenantes vis-à-vis de ses ambitions en matière de RSE.

Le tableau ci-après montre l'articulation entre les 12 priorités matérielles (ou enjeux) et les 15 thèmes prioritaires issus de l'analyse des risques.

Domaines	Priorités matérielles d'InVivo Group	Thèmes prioritaires issus de l'analyse des risques	Facteurs de risques
RH	Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions	Santé et sécurité des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Epidémies - Equipements et installations dangereux - Voyages et déplacements professionnels dans des zones à risques - Manque de formation aux règles de sécurité
RH	Favoriser la qualité de vie au travail	Qualité du dialogue social Qualité de l'organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise qualité des relations sociales et de travail - Déséquilibre de la charge de travail par rapport aux moyens physiques et techniques disponibles - Télétravail excessif (perte de lien social) - Déséquilibre vie privée - vie professionnelle

Domaines	Priorités matérielles d'InVivo Group	Thèmes prioritaires issus de l'analyse des risques	Facteurs de risques
Environnement	Contribuer à la prévention et l'adaptation au changement climatique	Externalités négatives de nos activités sur le climat	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie climat inadaptée - Émissions GES en croissance - Mauvaise gestion des déchets (production et traitement)
Environnement	Contribuer à préserver la biodiversité	Dégradation de l'écosystème naturel (ressources naturelles et biodiversité)	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie biodiversité inadaptée - Usage de l'eau, stress hydrique - Culture intensive et monoculture - Sur-dépendance du modèle économique aux produits phytosanitaires - Faible adoption et performance des solutions alternatives - Mauvaise gestion des déchets (production et traitement)
Environnement	Promouvoir et co-construire des produits et services responsables	Développement d'une offre éco-responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Surcoût financier des nouvelles solutions - Non (ou faible) adoption par les agriculteurs et les consommateurs - Rythme de développement trop lent ou trop rapide (concurrence, pertinence)
Développement sociétal	Agir en faveur d'une alimentation saine, sûre et durable	Confiance des consommateurs dans leur alimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Offre alimentaire issue de la « ferme France » inadaptée - Retard technologique et technique pour assurer la traçabilité - Interdiction légale de certaines catégories de produits phytosanitaires
Éthique	Lutter contre la corruption, le blanchiment et les paiements illicites	Comportements éthiques des parties prenantes internes et externes	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de formation aux principes du code éthique - Corruption

Domaines	Priorités matérielles d'InVivo Group	Thèmes prioritaires issus de l'analyse des risques	Facteurs de risques
Gouvernance	Préserver le modèle coopératif par un partage équitable de la valeur créée	Adhésion des coopératives aux orientations stratégiques d'InVivo	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de lisibilité de la stratégie - Stratégies ou intérêts divergents
Gouvernance	Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités	Adhésion du management et des salariés à la politique RSE	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-estimation du risque d'opinion - Mécompréhension des objectifs RSE - Maintien du « business as usual » - Moyens insuffisants alloués à la politique RSE
Gouvernance	Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo	Pilotage et animation de la RSE au niveau des métiers	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de traduction de la RSE dans le modèle / conduite des affaires des métiers - Moyens insuffisants alloués aux équipes métiers
Business model responsable	Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations	Reconception de l'offre en accord avec les attentes sociétales	<ul style="list-style-type: none"> - Non (ou faible) adoption des parties prenantes en termes de coût/bénéfice - Retards technologiques et techniques
Business model responsable	Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables	Innovation Pratiques collaboratives Attractivité du métier d'agriculteur	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de coordination RSE / innovation - Divergence d'intérêts entre acteurs des filières - Manque de collaboration effective - Perte de savoir-faire

DPEF

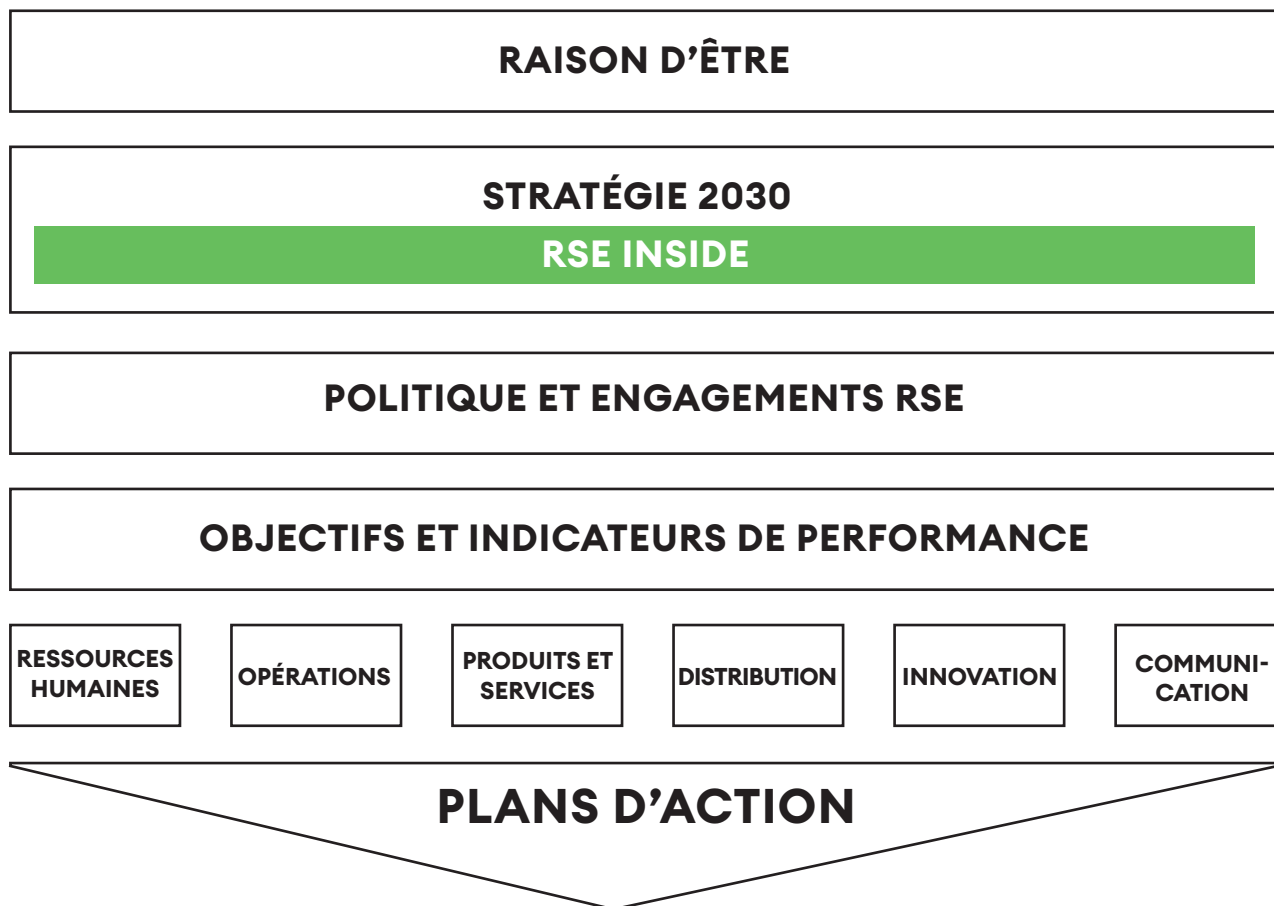
**DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE
DU GROUPE INVIVO
2019-2020**

III.

Stratégie d'entreprise et politique RSE

De sa raison d'être jusqu'à ses plans d'action opérationnels, InVivo aligne l'ensemble de ses politiques sur la colonne vertébrale que représente la RSE.

1. Articulation générale des politiques d'InVivo



Raison d'être d'InVivo Group

Mise au point collectivement, la raison d'être d'InVivo Group rappelle aux parties prenantes quel est le sens de son action, et guide les choix stratégiques du groupe.

RAISON D'ÊTRE D'INVIVO GROUP

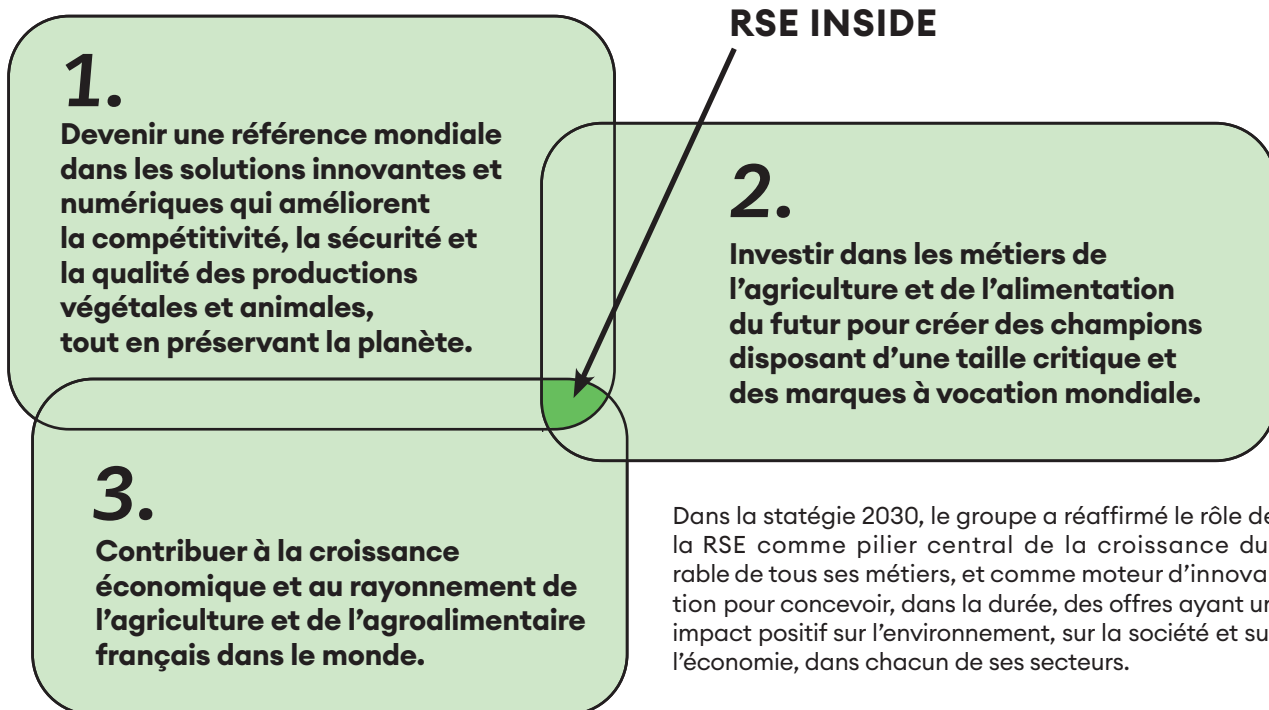
La vocation d'InVivo Group est de favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient. InVivo relève ce challenge en déployant des solutions et des produits innovants et responsables, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.

Stratégie 2030

Dévoilée en décembre 2019, la stratégie 2030 by InVivo fixe au groupe 3 orientations stratégiques.

RSE Inside. La RSE innervait déjà depuis 2015 les métiers, les produits et services du groupe. Des choix stratégiques déterminants comme investir dans les technologies digitales (Smag, Aladin.farm) et l'agriculture de précision (be Api), développer les biosolutions (Bioline

Agrosciences), ouvrir des circuits alimentaires courts à l'interface des agriculteurs et des consommateurs (Frais d'ici), investir dans le bio (Bio&Co) ou construire des filières intégrées et durables (Grains et Vin), résultent directement de l'intégration de la RSE comme levier de performance stratégique (« RSE Inside »). Toutes ces innovations sont conçues et testées en collaboration avec les coopératives sociétaires et les exploitants agricoles dans une logique de « smart coopération » (partenariats collaboratifs).



Dans la stratégie 2030, le groupe a réaffirmé le rôle de la RSE comme pilier central de la croissance durable de tous ses métiers, et comme moteur d'innovation pour concevoir, dans la durée, des offres ayant un impact positif sur l'environnement, sur la société et sur l'économie, dans chacun de ses secteurs.

Gouvernance RSE

Pour répondre à l'enjeu de matérialité Gouvernance, une gouvernance très complète de la RSE a été mise en place.

Elle se décline pour chaque niveau de la politique de l'entreprise : raison d'être, stratégie, politique RSE, plans d'action RSE groupe, plans d'action RSE métiers.

- Comité de suivi RSE du Conseil d'administration (fréquence de réunion semestrielle)
- Comex (fréquence de réunion mensuelle)
- Comité RSE opérationnel (fréquence de réunion hebdomadaire)
- Comités RSE Métiers
- Comité de convergence entre les dirigeants Métiers et le comité RSE opérationnel

Processus d'élaboration collectif

À toutes les étapes, ces travaux ont suivi un processus d'élaboration collectif impliquant l'ensemble des parties prenantes, à l'image d'InVivo, groupe pluriel inséré dans un large écosystème.

2015

2015 :
Plan stratégique
2025 by InVivo



Juillet 2015 :
Séparation des
activités statutaires
et de marché (voir
Modèle décisionnel)

2016

2016 :
Cap sur la
transformation
numérique du
Groupe



2018

20 juin 2018 :
Le Conseil d'administration
valide la volonté de
transformer le groupe
en société à mission

Décembre 2018 :
Livre blanc *Vers la société à mission
responsable et agile*





Début 2019 :
Consultation **InVivo Scope** sur l'appropriation de la stratégie auprès des parties prenantes (coopératives, salariés, clients, fournisseurs, franchisés, investisseurs, start-up) et sur l'élaboration de la raison d'être (1500 réponses enregistrées)

CO° LAB PARLER DE STRATÉGIE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



2019 :
Construction du plan stratégique **2030 by InVivo** avec le conseil d'administration, le comité des cadres dirigeants et la consultation des salariés via la plateforme **Co°Lab** créée à cet effet. 800 participants ont permis de faire remonter 350 idées

Printemps 2019 :
Analyse de matérialité auprès des parties prenantes (11 961 réponses) permettant de dégager 12 enjeux RSE prioritaires pour le groupe

Décembre 2019 :
La **raison d'être** d'InVivo est dévoilée à l'Assemblée générale

2019

2020

Janvier 2020 :
1^{ère} DPEF groupe

Février 2020 :
Constitution du Comité de suivi RSE du Conseil d'administration

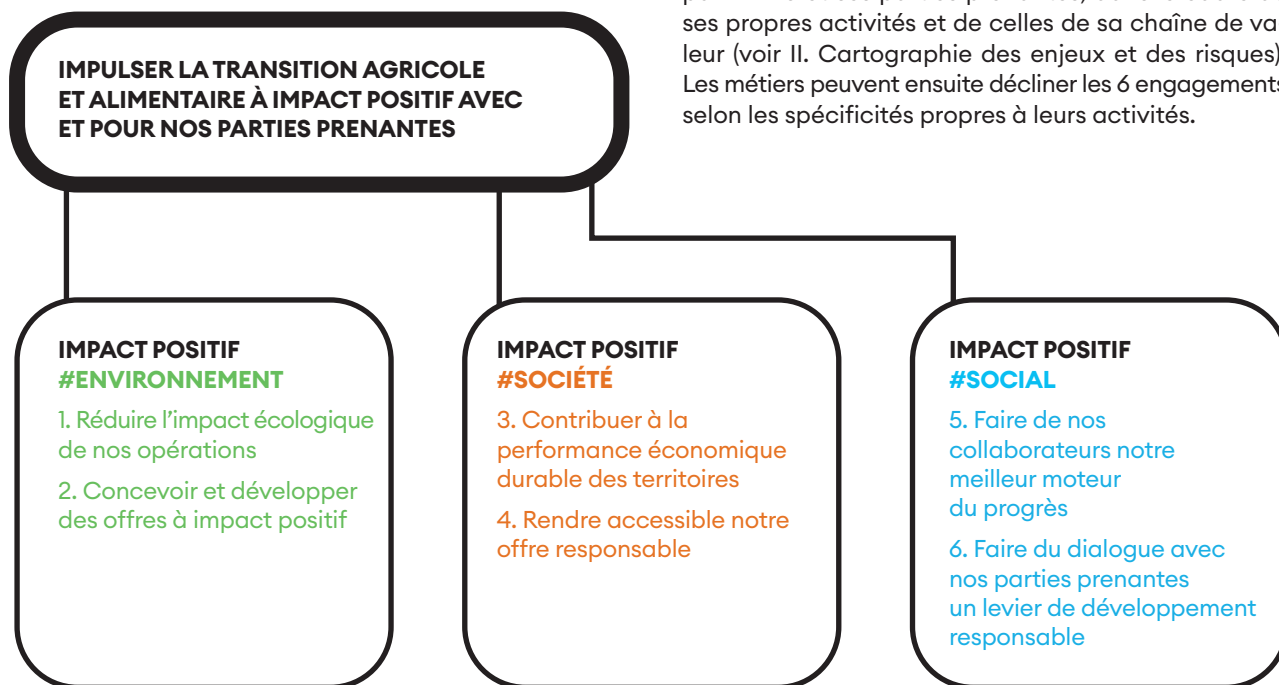
Mars 2020 :
Crise sanitaire. Sécurisation des salariés par le télétravail et le strict respect des protocoles d'hygiène et de sécurité

Mars-Octobre 2020 :
Analyse des risques RSE. Construction des indicateurs de performance et des objectifs de suivi. Remontée des premières données de reporting

2. Politique RSE et engagements

À la lumière de la raison d'être du groupe et de sa stratégie 2030, la politique RSE cherche désormais à aller plus vite et plus loin. À horizon 2030, elle s'articule autour du message central :

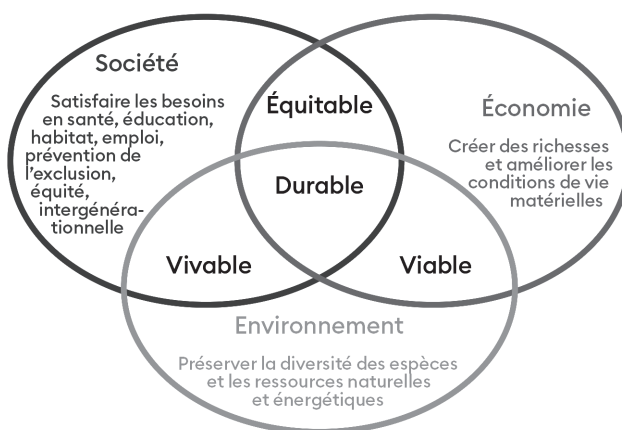
Cet axe fondamental se traduit par **6 engagements** qui concrétisent, de façon synthétique, les opportunités de développement identifiées par le groupe pour répondre aux enjeux matériels et aux risques perçus par InVivo et ses parties prenantes, dans le cadre de ses propres activités et de celles de sa chaîne de valeur (voir II. Cartographie des enjeux et des risques). Les métiers peuvent ensuite décliner les 6 engagements selon les spécificités propres à leurs activités.



Impact positif : la recherche de la triple performance

Conformément aux principes du développement durable, chaque engagement de la politique RSE est construit sur la recherche d'un équilibre entre les piliers de la triple performance : environnementale, sociale/ sociétale et économique.

Une offre à impact positif est une offre qui prend en compte les impacts sociétaux, économiques et environnementaux, tout au long de la chaîne de valeur depuis sa conception jusqu'à son utilisation par le client final.



Impact positif

#Environnement

1. RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE NOS OPÉRATIONS

Dans le but de réduire l'impact écologique de nos opérations sur le climat, la biodiversité et les ressources naturelles, plusieurs chantiers répondant à cet engagement ont été conduits en 2019-2020.

Climat

Les bilans carbone (100 % scope 1 et 2, scope 3 en voie de finalisation) ont été réalisés par Agrosolutions pour deux entités du groupe : InVivo Group (corporate) et Bioline by InVivo. Les bilans carbone d'InVivo Retail et d'InVivo Wine sont prévus pour 2021-2022. Sur la base de ces bilans seront construites les feuilles de route de réduction / évitement / stockage des émissions de chaque entité, afin d'être conformes au Plan Climat à 1,5°.

Les éléments méthodologiques ont été élaborés dans le cadre des travaux du pôle de coordination nationale sur les bilans d'émissions de gaz à effet de serre, créé par l'article R.229-49 du code de l'environnement et dont les modalités de fonctionnement sont précisées dans l'arrêté du 24 août 2011 relatif au système national d'inventaires d'émissions et de bilans dans l'atmosphère. Tout en s'inspirant des référentiels existants, en particulier ceux définis à l'échelon international, ces documents ont été l'objet d'un important travail technique avec les représentants des parties prenantes concernées par la mise en œuvre des bilans d'émissions de gaz à effet de serre réglementaires : entreprises, collectivités, et services de l'État.

Chez Bioline by InVivo, des premières **actions de réduction des émissions de GES** (scope 1 et 2) ont été lancées. Ainsi, un audit énergétique a été engagé pour l'activité logistique et stockage, afin de renforcer le plan énergie existant ; Semences de France, de son côté, a procédé à la modernisation de son site de production à La Chapelle-d'Armentières, désormais équipé d'une installation de séchage des grains fonctionnant au gaz (versus au fioul initialement).

Biodiversité

Sur le site d'InVivo situé au 83, avenue de la Grande Armée à Paris, près de 1000 m² de surfaces végétalisées et un rucher ont été installés sur le toit, avec les conseils d'un écologue. Une serre a également trouvé place sur ce *rooftop* avec une production de plantes en hydroponie gérée par les Jardins de Gally.

Une évaluation est en cours pour réduire la dépendance aux ressources naturelles des magasins d'InVivo Retail.

2. CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES OFFRES À IMPACT POSITIF

L'offre de chacun de nos métiers est stratégique pour impulser la transition agricole et alimentaire, et réaliser nos ambitions RSE.

Pour construire sur la durée une offre à impact positif et répondre ainsi à notre deuxième engagement, la méthode employée consiste à :

- Évaluer, dans un premier temps, le caractère « positif » de l'offre existante. Chaque métier construit une grille de critères d'évaluation adaptée à son activité, afin de **qualifier son offre**.
- Améliorer, ensuite, de façon continue l'offre de façon à accroître sa positivité,
- Bâtir une offre innovante et écoconçue via des incubateurs d'offre pour chaque métier.

invivo
retail

ÉVALUER LE CARACTÈRE POSITIF DE L'OFFRE EXISTANTE : LA GRILLE DE SCORING D'INVIVO RETAIL

InVivo Retail a mis au point sa grille de scoring RSE pour déterminer sa part d'offre à impact positif au sein de ses produits à marque propre (MDD) pour 4 familles de produits : végétaux, alimentation humaine, alimentation animale, autres produits manufacturiers.



La grille de scoring comprend **5 familles de critères** :

- *Valeur d'usage* : bénéfice environnemental, social ou sociétal généré par l'usage du produit.
- *Origine des produits* : France, Europe ou reste du monde.
- *Qualité intrinsèque du produit* : composition, simplicité d'usage, authenticité, correspondance avec les valeurs d'InVivo Retail
- *Emballages* : nature de l'emballage, propriétés de l'emballage (agri-sourcé, recyclable, recyclé), pertinence de l'emballage (sur-emballage)
- *Conditions de production* : conditions environnementales, sociales et éthiques de production (en 2020, sur base déclarations fournisseurs).

L'application de la grille de scoring permet d'attribuer à chaque produit une note allant de 0 à 20 : une note à partir de 12 permet au produit d'être qualifié « à impact positif ». Tous les produits doivent ensuite améliorer progressivement leur notation par amélioration continue.

La méthode suivie permet de déterminer la part de chiffre d'affaires des MDD à impact positif dans le chiffre d'affaire total et de suivre son augmentation en fonction d'objectifs pré-déterminés (voir IV. Objectifs cibles).

Cas d'application : Les 6 boules de graisse
Note : 14,48

- *Valeur d'usage* : contribue au bien-être animal et préserve la biodiversité (oiseaux)
- *Origine* : fabriqué en France
- *Qualité* : sans aucun produit sujet à controverse
- *Emballage* : recyclable
- *Conditions de production* : très fort engagement RSE du fabricant (diminution des GES, gestion durable des ressources, préservation de la biodiversité...)



MÉTHODE D'ÉVALUATION DE LA POSITIVITÉ DÉFINIE PAR INVIVO WINE POUR SES MARQUES DE VIN

- En fonction de ses forces, faiblesses, niveau de maturité ou spécificités de production, chaque marque se voit assigner un ou deux objectifs de positivité, appeler « missions ».
- Chaque marque dispose d'un délai pour atteindre et consolider ses missions.
- Lorsque chaque objectif de positivité est consolidé, la marque se voit assigner de nouveaux objectifs.
- Elle doit alors les atteindre tout en préservant les résultats acquis.
- Chaque année, la marque fait le bilan RSE de la progression de ses impacts positifs.
- Lorsque l'ensemble des « missions » assignées est atteint, la marque est déclarée à impact positif.

Exemples de missions des marques d'InVivo Wine

- Certification Haute Valeur Environnementale Niveau 3
- Contribution à la performance économique durable des territoires
- Label Agriculture biologique
- Traçabilité (International Food Standard), etc.

Marque positive InVivo Wine



CHÂTEAU MARIS



CRITÈRES DE QUALIFICATION DES OFFRES À IMPACT POSITIF

Sol / climat

- Produits/services pouvant faire l'objet d'une reconnaissance Label Bas Carbone, car permettant d'éviter des émissions GES ou de stocker du carbone dans les sols.
- Produits/services permettant de préserver/d'améliorer la qualité des sols agricoles (biodiversité du sol, matière organique, stockage de l'eau,...).
- Outils/services permettant de concevoir/gérer/piloter des démarches bas carbone.

Biodiversité

- Produits/services permettant d'éviter ou de réduire au juste besoin le recours aux produits phytosanitaires chimiques (agriculture de précision, biocontrôle, biosolutions, pratiques agronomiques, sélection variétale...)
- Produits/services compatibles avec des certifications/cahiers des charges (CDC) filières contenant un volet biodiversité.
- Outils/services permettant de concevoir/gérer/piloter des pratiques favorables à la biodiversité et/ou des pratiques permettant l'atteinte de certifications/cahiers des charges filières contenant un volet biodiversité.

Revenus agriculteur

- Produits/services apportant un avantage économique prouvé à l'agriculteur (meilleur rendement assuré avec un produit/service à prix compétitif ; moins d'intrants nécessaires pour un rendement identique; prix du produit/service objectivement très compétitif; etc.).
- Produits/services permettant à l'agriculteur de s'insérer dans des filières rémunératrices (prime filière/carbone).
- Produits/services apportant un confort prouvé à l'agriculteur (temps gagné, charge mentale).

NB. Une offre sera recensée comme ayant un impact positif sur le revenu agriculteur si et seulement si elle a un impact positif sur au moins un enjeu environnemental ou a un impact jugé neutre sur les enjeux environnementaux.

A l'inverse, une offre sera recensée comme ayant un impact environnemental positif si et seulement si elle n'a pas d'impact négatif sur le revenu et le confort des agriculteurs.

L'application des critères permet de déterminer la part de chiffre d'affaires des offres à impact positif dans le chiffre d'affaire total des trois divisions de Bioline (Crops, Seeds, Solutions) puis d'agréger le total pour suivre son amélioration.



UN EXEMPLE D'OFFRE ÉCOCONÇUE : LA NOUVELLE LIGNE DE COSMÉTIQUES ET COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Lancée en début d'année 2020, la ligne de produits Cultiv propose une combinaison de compléments alimentaires et de cosmétiques pour prendre soin de la peau *in and out*, à base de légumes du potager **bio et français** (betterave, chicorée, épinard, melon). L'offre est labellisée Cosmos Organic (*label européen biologique : 95 % d'ingrédients naturels, 20 % agriculture biologique*) et certifiée Ecocert pour les cosmétiques, et labellisée AB (*label français d'agriculture biologique*) pour les compléments alimentaires. Le packaging est issu de plastique recyclé (de 50 à 100 %) et 100% recyclable une fois les embouts retirés. L'offre est commercialisée par le site de la marque, les enseignes Nocibé et Bio&Co et quelques points de vente indépendants.

Par les revenus complémentaires qu'elle crée pour les agriculteurs, cette offre contribue également à l'engagement **#Contribuer à la performance économique durable des territoires**

Impact positif #Société

3. CONTRIBUER À LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DURABLE DES TERRITOIRES

Pour répondre à son troisième engagement, InVivo veut accentuer son rôle dans l'animation économique des territoires.

- Le groupe contribue à faire prospérer le modèle coopératif de l'Union et les agriculteurs adhérents sur tout le territoire national, à travers ses propositions d'accès renforcé au progrès numérique et à l'expertise agro-technique ou oeno-technique, opérées par Bioline et par InVivo Wine (pilotage des exploitations, agriculture et semences de précision, marketplace aladin.farm, mise au point de cahiers des charges durables Grains et Vin, introduction des nouvelles technologies dans les exploitations avec le programme Fermes LEADER, etc.). Créé il y a trois ans, Fermes LEADER a pour mission d'accélérer l'innovation en impliquant directement les agriculteurs et les coopératives. Le réseau est aujourd'hui organisé autour de 29 coopératives (dont 3 coopératives associées à InVivo Wine) et près de 400 agriculteurs.
- InVivo recourait déjà à un sourcing local pour certaines de ses activités, qu'il s'agisse de produire des semences par et pour les coopératives, de commercer les grains de la ferme France, de s'approvisionner en vin pour InVivo Wine ou de bâtir l'offre positive d'InVivo Retail en alimentation humaine ou animale, en horticulture ou autres produits végétaux.
- Le groupe souhaite aujourd'hui augmenter et systématiser la part de sourcing local et/ou responsable, **Un groupe de travail Achats responsables** a été mis en place pour renforcer la qualité du sourcing, depuis la définition des enjeux jusqu'au déploiement opérationnel d'outils et de bonnes pratiques.
- Les points de vente des différentes enseignes d'InVivo Retail, dont le nombre a augmenté suite à l'acquisition de Jardiland, sont répartis sur tout le territoire national et contribuent à créer du lien social local, de l'activité économique et de l'emploi sur les territoires. À une moindre échelle, les 32 implantations de Bioline by InVivo, réparties dans toute la France, contribuent également au développement local.

4. RENDRE ACCESSIBLE NOTRE OFFRE RESPONSABLE

Pour tenir son quatrième engagement, InVivo veut améliorer l'accès des consommateurs à des offres responsables.

Cela passe par :

- la capacité à leur fournir des informations fiables et transparentes sur les produits de leur choix grâce à une meilleure traçabilité du produit à différentes étapes de la supply chain et grâce à un sourcing intégré qui soit lui-même plus responsable ;
- l'aide apportée à nos partenaires pour l'obtention de labels fiables (voire en participant à la création de nouveaux labels) : par exemple, HVE (Haute valeur environnementale), Label bas-carbone, Culture Raisonnée Contrôlée - CRC®, AB (agriculture biologique), ZRP (zéro résidus de pesticides), etc. ;
- des stratégies de distribution omnicanal, permettant de proposer aux clients le meilleur rapport valeur/prix.



UN EXEMPLE DE CHAÎNE DE TRAÇABILITÉ : AGRIPROGRESS

Bioline et 4 coopératives pilotes ont mis au point la version 2 de la plateforme digitale Agriprogress. Cette plateforme propose à chaque acteur de la filière, de suivre les indicateurs mis en place dans les démarches de progrès. Adapté aux besoins des agro-industriels et des coopératives, le fonctionnement d'Agriprogress repose sur la valorisation de l'implication des agriculteurs aux évolutions des pratiques et au partage de leurs données. L'approche digitale de ce suivi assure la transparence dans la mise en oeuvre de cette démarche équitable. Opérationnelle en blé et en vigne, la V2 assure le suivi des indicateurs HVE et des Gaz à Effet de Serre sur ces productions.

La plateforme Agriprogress contribue également aux engagements **#Concevoir et développer des offres à impact positif** et **#Faire du dialogue avec nos parties prenantes un levier de développement responsable**

Impact positif #Social

La capacité d'innovation et de croissance durable d'InVivo repose sur la qualité des partenariats et des collaborations mises en place avec l'ensemble de ses parties constituantes et prenantes.

5. FAIRE DE NOS COLLABORATEURS NOTRE MEILLEUR MOTEUR DE PROGRÈS

La première partie constituante d'InVivo, ce sont ses collaborateurs, principal moteur de son progrès. InVivo investit dans le développement des femmes et des hommes pour tenir son cinquième engagement.

Formation

Les axes prioritaires de développement des compétences sont les suivants :

Management : dans un contexte de fort développement du groupe, les managers ont un rôle déterminant pour assurer la mise en œuvre de la stratégie. Leurs capacités à accompagner le changement, à développer les compétences de leurs collaborateurs, à intégrer, mobiliser et fédérer les équipes en cohérence avec nos valeurs, sont fondamentales. Ils devront contribuer à développer un esprit d'entrepreneuriat et d'innovation au sein des équipes. Cette évolution de leur rôle et de leur posture s'accompagne de programmes de formation et de soutien.

Sécurité : ces formations répondent à nos obligations réglementaires en la matière, conformément au référentiel des formations sécurité Groupe, à l'adaptation des salariés à leur poste de travail, ainsi qu'à notre levier « assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs ».

International : la forte croissance du groupe à l'international nécessite de continuer à renforcer les compétences utiles à la connaissance de marchés internationaux, des approches multiculturelles ainsi que la maîtrise de l'anglais. À ce titre, l'offre de formation en langues étrangères évolue vers des solutions plus digitales et à distance afin de permettre plus de souplesse dans l'organisation des formations. Des cursus de formation organisés pour le passage du TOEIC et du BULAT permettent aux salariés de mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF).

Expertises métiers : renforcer les expertises, en acquérir et en développer de nouvelles est indispensable pour répondre à nos enjeux. Il s'agit pour cela, tout autant de développer des compétences stratégiques et transversales au sein du groupe, que de développer des expertises métiers spécifiques dans chacune des filières, avec un accent particulier mis sur les formations au digital.

Qualité de vie au travail

Lancée en 2019, « Better Together » est une démarche innovante et participative qui ambitionne d'améliorer la qualité de vie au travail, la qualité relationnelle au sein de l'entreprise et de réinventer nos organisations de travail.

À la sortie du premier confinement, InVivo a souhaité tirer parti de l'expérience du télétravail acquise lors de la crise sanitaire pour impulser une nouvelle organisation du travail (NOT) articulée autour de trois axes : un gain d'efficacité au travail ; une meilleure conciliation vie professionnelle / vie personnelle ; la construction d'une identité collective toujours plus forte. NOT est en cours de négociation entre les partenaires sociaux en vue de la signature d'un accord avant fin 2020. Cette négociation a donné lieu à des réunions mensuelles, puis hebdomadaires avec les partenaires sociaux, ainsi qu'à deux enquêtes auprès des salariés.

Égalité de traitement

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes :

- suivi des indicateurs d'égalité homme-femme
- suivi particulier au moment des augmentations salariales annuelles avec outils de comparaison

Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées :

- suivi et accompagnement si besoin sur les dossiers RQTH¹ par une personne dédiée,
- publication des offres d'emploi sur des sites dédiés.

Politique de lutte contre les discriminations.

Relations sociales

Le dialogue social se situe à plusieurs niveaux dans le groupe :

- **le Conseil d'administration de l'Union InVivo** : les représentants du personnel désignés assistent avec une voix consultative à toutes les séances du conseil

d'administration de l'Union InVivo. Ils peuvent prendre la parole et exprimer un avis mais n'ont pas le droit de vote ;

- **le Comité de Groupe**, instance d'information, de réflexion et d'échanges sur la situation et les orientations stratégiques des principaux domaines d'activité du groupe ;

- **la Coordination de Groupe** : instance de négociation des accords au niveau du groupe InVivo. Le coordinateur syndical est désigné par son organisation syndicale pour un ou plusieurs thèmes de négociation.

Les accords qui y sont négociés sont notamment les suivants :

- GPEC², accord signé en juillet 2019
- Participation et Intéressement
- Epargne salariale PEG – PERCOG
- Egalité professionnelle et qualité de vie au travail : accord qui sera discuté au début de l'année 2021
- Dialogue Social
- Mutuelle/Prévoyance
- Risques psycho-sociaux.

- **Les instances locales ou métiers CSE / CS2E / C2SCT** dans lesquelles sont abordés les sujets suivants :

- Consultation sur les projets d'organisation ainsi que la gestion et la marche générale de l'entreprise
- Organisation et gestion des activités sociales et culturelles proposées aux salariés
- Expression collective des intérêts et des revendications individuelles / collectives des salariés
- Promotion de la santé, sécurité et conditions de travail dans l'entreprise
- Négociation d'accords spécifiques métier (NAO ou autre).

Crise sanitaire

Durant la crise sanitaire de la Covid-19, les instances (CS2E et CSE) ont été régulièrement informées des décisions prises par le groupe.

- Les instances Comité de Groupe, Coordination, CSE Corporate et autres filiales ont été réunies une fois par mois dans un format inédit afin de suivre les conséquences (économiques, sociales...) de la crise sanitaire.

— — —

1. Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.
2. Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

- Toutes les réunions se sont faites à distance via visio-conférence.

- Le dialogue social a été maintenu en parallèle de ces instances par téléphone.

- Les salariés ont été informés de façon permanente par différents canaux :

- Communication régulière par la direction générale et la DRH
- Communication hebdomadaire via le dispositif *One week, One topic*
- Création d'une adresse mail et d'un numéro vert dédiés.



6. FAIRE DU DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

Le dialogue permanent avec les parties prenantes représente le 6^e engagement d'InVivo.

Dialogue et innovation avec les coopératives sociétaires

Au premier rang de ses partenaires se trouvent les coopératives adhérentes à l'Union avec lesquelles InVivo développe des co-innovations en mode collaboratif et ouvert, de même qu'avec d'autres partenaires industriels, académiques ou du conseil.

La marketplace aladin.farm, de même que la société be Api en agriculture de précision, parmi d'autres exemples, ont été développées de cette manière avec les coopératives.

Le Club InVivo 2030 est une instance de réflexion prospective ouverte aux coopératives adhérentes dont les deux dernières sessions ont été dédiées à l'enjeu climat.

Dialogue avec d'autres parties prenantes

La directrice de la RSE d'InVivo a pris la présidence de la commission Ressources du think tank Entreprises pour l'environnement (EpE). La gestion optimisée

des ressources et l'économie circulaire apparaissent comme des modèles susceptibles de diminuer la pression accrue de l'économie mondiale et de l'humanité sur les ressources naturelles.

<http://www.epe-asso.org/commission-ressources/>

Cinq débats interactifs (en ligne) ont en outre été préparés sur le rôle potentiel de la biomasse pour décarboner l'économie.

Bioline by InVivo a initié une collaboration avec l'Atelier Consommateur et Citoyen, initiative dans le prolongement de « *C'est qui le patron ?!* », pour intégrer dans la durée les attentes du consommateur-citoyen.

InVivo membre de OP2B

La coalition One Planet Business for Biodiversity #OP2B s'engage à préserver et restaurer la biodiversité liée à l'activité agricole.

Elle a pour objectifs de :

- développer l'agriculture « régénérative » ;
- développer la traçabilité et diversifier les approvisionnements agricoles ;
- éliminer la déforestation et protéger les écosystèmes.

Code éthique

Le code d'éthique énonce les principes et les règles de conduite que le groupe et chacun de ses collaborateurs s'engagent à respecter et à mettre en œuvre dans la conduite des affaires de l'entreprise. Il formalise les principes d'action, qui doivent permettre à chacun d'identifier l'attitude qu'il doit adopter dans les situations délicates qu'il peut rencontrer dans le cadre de ses relations à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, afin de prendre les meilleures décisions en toutes circonstances.

Traduit en anglais, en espagnol et en portugais, il est envoyé à chaque nouvel embauché ; des relances trimestrielles sont effectuées auprès de tous les collaborateurs qui n'ont pas complété le module de formation « e-learning » relatif au code.

Tableau récapitulatif des 6 engagements RSE et des leviers correspondants

Pour chaque engagement, InVivo a donc identifié les leviers de performance correspondants, qui seront actionnés afin de mener à bien la politique RSE et la stratégie 2030. Pour être enclenchés et mis en œuvre, certains leviers nécessitent des actions préalables. Par exemple, il est indispensable de commencer par

dresser les bilans carbone et déchets pour déterminer les points critiques et les actions prioritaires à mener avant de pouvoir infléchir la courbe des émissions ou de production des déchets. Pour chaque levier, les mises en œuvre dès 2019-2020 ont été indiquées.

IMPULSER LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE À IMPACT POSITIF AVEC ET POUR NOS PARTIES PRENANTES

Impact positif #Environnement

Engagements	Leviers	Actions 2019-2020
Réduire l'impact écologique de nos opérations	<p>1. Réduire significativement l'empreinte carbone de nos opérations</p> <p>2. Faire de nos sites des lieux résilients et favorables à la biodiversité</p> <p>3. Réduire et valoriser nos déchets dans une optique d'économie circulaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan GES sur 2 de nos périmètres (Corporate et Bioline by InVivo). • Audit énergétique de l'activité Silos (Bioline by InVivo). • Surface végétalisée de 1000 m² et rucher sur le toit du siège d'InVivo à Paris. • Initiatives biodiversité sur des sites Bioline by InVivo en 2019 : Ottmarsheim, Metz, Livron et Bassens (aménagement paysagers, entretien d'arbres, désherbage mécanique au lieu de chimique, accueil de faucons pèlerins en partenariat avec la LPO Aquitaine)
Concevoir et développer des offres à impact positif	<p>1. Sourcer, concevoir, diffuser des offres à impact positif sur l'environnement</p> <p>2. Développer une offre innovante et écoconçue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qualification et définition des critères d'une offre à impact positif <ul style="list-style-type: none"> - Conception, lancement, diffusion d'offres à impact positif. Exemples Bioline : lancement du premier mélange prêt à semer colza/plantes compagnes Covermix chez Semences de France ; campagne «Rentable ou remboursé» pour Be Api Fertilité ; lancement de la plateforme d'essais Openfield à Milly-la-forêt, vitrine de l'innovation Bioline. - Mise au point de la grille de scoring RSE (InVivo Retail). - Critères de qualification des offres à impact positif (Bioline) : élaboration de l'outil <i>One Score</i> chez Bioline pour l'évaluation multicritère des intrants agricoles en dialogue avec les parties prenantes qui pourra être utilisé en 2021 pour la qualification de l'offre. • R&D recentrée sur des solutions innovantes (Laboratoire Wine, Incubateurs Retail, Bioline Innovation & OpenField)

Impact positif #Société

Engagements	Leviers	Actions 2019-2020
<p>Contribuer à la performance économique durable des territoires</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fortifier les tissus économiques locaux grâce à notre sourcing local et/ou responsable 2. Aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier grâce au modèle coopératif 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du groupe de travail Achats responsables pour améliorer la qualité du sourcing • Marketplace aladin.farm
<p>Rendre accessible notre offre responsable</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir au consommateur une information fiable et transparente sur les produits vendus grâce à des solutions de traçabilité 2. Construire, développer des circuits de distribution durables 3. Accompagner l'utilisation responsable de nos offres 4. Pratiquer une équité des prix qui permette de rendre accessibles et rémunératrices nos solutions pour le plus grand nombre 	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement des outils de traçabilité de Smag et lancement de Smag Trace HVE, pour établir la conformité des exploitations et faciliter la certification • Programme Fermes LEADER dont Agriprogress • InVivo Retail : stratégies de distribution multicanal

Impact positif #Social

Engagements	Leviers	Actions 2019-2020
<p>Faire de nos collaborateurs notre meilleur vecteur de progrès</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs 2. Fournir les conditions matérielles et organisationnelles permettant un meilleur équilibre vie pro/ perso 3. Favoriser l'esprit d'entreprise de nos collaborateurs en reconnaissant la contribution de tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Bioline : formation à la sécurité « Protège ton collègue » pour 250 personnes • Lancement du groupe de travail Qualité de vie au travail • Dialogue social : signature de l'accord sur la GPEC
<p>Faire du dialogue avec nos parties prenantes un levier de développement responsable</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser nos parties prenantes stratégiques aux enjeux environnementaux et sociétaux de notre secteur 2. Cultiver l'intelligence collective pour poursuivre nos progrès 3. Appliquer et déployer notre code éthique, en interne et avec nos parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • InVivo prend la présidence de la commission Ressources du think tank Entreprises pour l'Environnement. • Bioline by InVivo a initié une collaboration avec l'Atelier Consommateur et Citoyen, initiative dans le prolongement de « <i>C'est qui le patron ?!</i> », pour intégrer dans la durée les attentes du consommateur-citoyen. • Le Club InVivo 2030 est une instance de réflexion prospective ouverte aux coopératives adhérentes dont les deux dernières sessions ont été dédiées à l'enjeu climat. • Développement de formations « e-learning » au code éthique

IV.

Objectifs cibles et indicateurs de performance

À chacun de nos 6 engagements et des leviers associés, correspondent des objectifs cibles et des indicateurs de performance permettant de suivre la progression dans le temps de la réalisation des objectifs.

La construction des objectifs et des indicateurs a représenté l'un des temps forts de l'année 2020.

Les objectifs fixés dictent à InVivo les priorités de sa feuille de route RSE, à horizon 2025 ou 2030, exceptionnellement 2040 pour certains objectifs complexes.

Tableaux des indicateurs de suivi de performance

Les indicateurs de performance, classés en 3 catégories correspondant aux 3 champs d'impact positif, se répartissent en indicateurs Groupe et indicateurs Métiers. Les indicateurs Métiers prennent en compte certaines spécificités de l'activité ayant un impact important sur la RSE.

Fondée sur un exercice d'une durée de quinze mois, la campagne de reporting 2019-2020, après contrôle et consolidation des données, a permis de remplir pour

la première année les premiers indicateurs de suivi qui sont autant de leviers pour la remontée des données sur les indicateurs suivants.

Les périmètres de consolidation peuvent varier selon les indicateurs, et sont précisés pour chacun d'eux dans la note méthodologique associée en annexe.

INDICATEURS DE PERFORMANCE GROUPE

	KPI
ENV	Émissions des GES directes rapportées à une donnée d'activité
	Valorisation des déchets dans une optique d'économie circulaire
	Part des sites avec un programme d'accueil de la biodiversité
	Chiffre d'affaires des offres à impact positif : Carbone, Revenus des agriculteurs, Biodiversité
	Chiffre d'affaires des offres innovantes et écoconçues mises sur le marché
ECO	Part de sourcing responsable
	Agricultures performantes grâce à la digitalisation de l'agriculture et l'accès à de nouvelles technologies
	Alimentation saine et durable grâce à la traçabilité d'une agriculture de résultat, transparente pour le consommateur
SOC	Sécurité des collaborateurs (Taux de fréquence, Taux de gravité)
	Taux de salariés en télétravail / avec organisation du travail aménagée
	Engagement des collaborateurs
	Part des fournisseurs ayant engagé une démarche responsable
	Mesure de la qualité relationnelle avec les coopératives et partenaires (instances, événements, clients...)
	Part des collaborateurs formés au code de conduite
	Part de femmes par catégorie de salariés / top management
	Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation

INDICATEURS DE PERFORMANCE MÉTIERS

	KPI
ENV	Bioline, Retail : Émissions de GES indirectes
	Retail : Consommation d'eau, rapportée à une donnée d'activité
	Retail : Part des jardinerie labellisées bien-être animal
ECO	Retail : Ventes par canal (circuits courts, digital)

Objectifs cibles

Impact positif #Environnement

Correspondance enjeux	Leviers	Correspondance ODD	Indicateur de performance	2019-20 (1 ^{er} Juillet 2019 - 30 Septembre 2020)	2018-19 (1 ^{er} Juillet 2018 - 30 Juin 2019)	Périmètre
ENGAGEMENT : RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE NOS OPÉRATIONS						
Contribuer à la prévention et l'adaptation au changement climatique	Emissions de GES directes	ODD 9 ODD 12	Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires	25,8 kgCO2e/k€	NA	Bioline - Wine - Corporate
			Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées à la surface de vente	26,6 kgCO2e/m2	NA	Retail
	Valorisation des déchets	ODD 12	Part des déchets valorisés	72 %	NA	Bioline - Wine - Corporate
			Part des points de vente ayant déployé la démarche TooGoodToGo	86 %	NA	Retail
			Part des bouteilles vendues recyclées	78 %	NA	Wine
	Emissions de GES indirectes	ODD 12	Emissions de GES indirectes	En cours de développement	NA	Groupe
Consommation d'eau	ODD 6	Consommation d'eau rapportée à la surface de vente	0,69 m3/m ²	NA	Retail	
Contribuer à préserver la biodiversité	Biodiversité	ODD 13 ODD 15	Part des sites avec un programme d'accueil de la biodiversité	En cours de développement	NA	Groupe
ENGAGEMENT : CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES OFFRES À IMPACT POSITIF						
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et coconstruire des produits et services responsables • Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo • Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables 	Offres à impact positif	ODD 1 ODD 2 ODD 3 ODD 6 ODD 9 ODD 12 ODD 13 ODD 16	Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif : Carbone, Revenus des agriculteurs, Biodiversité, Sols, Réduction des intrants	24 %	NA	Bioline Retail Wine
			Chiffre d'affaires des innovations à triple performance mises sur le marché	ODD 1 ODD 2 ODD 3 ODD 6 ODD 9 ODD 12 ODD 13 ODD 15	Chiffre d'affaires des innovations à triple performance mises sur le marché	En cours de développement
	Bien-être animal	ODD 12	Retail : Part des jardinerias labellisées bien-être animal	En cours de développement	NA	Retail

Impact positif #Société

Correspondance enjeux	Leviers	Corres-pondance ODD	Indicateur de performance	2019-20 (1 ^{er} Juillet 2019 - 30 Septembre 2020)	2018-19 (1 ^{er} Juillet 2018 - 30 Juin 2019)	Périmètre
ENGAGEMENT : CONTRIBUER À LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DURABLE DES TERRITOIRES						
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et coconstruire des produits et services responsables Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités 	Sourcing responsable	ODD 16	Part des achats de provenance française	91 %	NA	Retail - Wine - Corporate
			Part des achats alimentaires issus de l'agriculture biologique	26 %	NA	Retail - Wine
			Part des achats en marque de distributeur alimentaire transformés ou fabriqués en France	100 %	NA	Retail
			Part des achats auprès de coopératives	19 %	NA	Wine
Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables	Agricultures performantes grâce à la digitalisation de l'agriculture et l'accès à de nouvelles technologies	ODD 1 ODD 2 ODD 8 ODD 9 ODD 13	Nombre d'abonnés SMAG Farmer	17 612	NA	Bioline
			Taux de déploiement des outils de digitalisation des producteurs viticoles	39 %	NA	Wine
			Taux de déploiement d'Aladin auprès des coopératives adhérentes	13 %	NA	Groupe
ENGAGEMENT : RENDRE ACCESSIBLE NOTRE OFFRE RESPONSABLE						
<ul style="list-style-type: none"> Agir en faveur d'une alimentation saine, sûre et durable Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations 	Alimentation saine et durable grâce à la traçabilité d'une agriculture de résultat, transparence pour le consommateur	ODD 1 ODD 12	Surface agricole utile des coopératives adhérentes monitorée par les outils SMAG	En cours de développement	NA	Bioline
			Taux de déploiement d'Aladin auprès des coopératives adhérentes	9 %	NA	Wine
Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations	Ventes par canal	ODD 12	Ventes par canal (circuits courts, digital)	En cours de développement	NA	Retail Wine





Impact positif #Social

Correspondance enjeux	Leviers	Corres-pondance ODD	Indicateur de performance	2019-20 (1 ^{er} Juillet 2019 - 30 Septembre 2020)	2018-19 (1 ^{er} Juillet 2018 - 30 Juin 2019)	Périmètre
ENGAGEMENT : FAIRE DE NOS COLLABORATEURS NOTRE MEILLEUR VECTEUR DE PROGRÈS						
Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions	Sécurité des collaborateurs	ODD 8	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	23,70	30,2	Groupe
			Taux de gravité des accidents de travail	1,62	1,5	Groupe
Favoriser la qualité de vie au travail	Organisation du travail	ODD 8	Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail	11 %	NA	Groupe
	Engagement des collaborateurs	ODD 13	Engagement des collaborateurs	En cours de développement	NA	Groupe
	Répartition femmes hommes des effectifs	ODD 8 ODD 10	Part des femmes dans l'effectif total	52 %	48,20 %	Groupe
			Part des femmes dans l'effectif cadre	40 %	43 %	Groupe
			Part des femmes parmi les dirigeants	24 %	NA	Groupe
Formation des collaborateurs	ODD 4 ODD 8	Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation	34 %	50 %	Groupe	
ENGAGEMENT : FAIRE DU DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE						
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et coconstruire des produits et services responsables • Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités • Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo 	Achats responsables	ODD 16	Part des fournisseurs ayant engagé une démarche responsable	En cours de développement	NA	Groupe
	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver le modèle coopératif par un partage équitable de la valeur créée • Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo 	Relation avec les coopératives et partenaires	ODD 16 ODD 17	Taux de participation moyen des coopératives aux assemblées générales	64 %	NA
Lutter contre la corruption, le blanchiment et les paiements illicites	Code de conduite	ODD 16	Part des collaborateurs formés au code de conduite	48 %	NA	Groupe



Notes et annexes

Correspondance entre les priorités matérielles d'InVivo et les ODD

En tant qu'adhérent au Global Compact de l'ONU, InVivo porte une attention particulière à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030. Les enjeux matériels d'InVivo sont analysés à la lumière de leur contribution à la réalisation des ODD.

		RH	Environnement	Développement sociétal	Éthique	Gouvernance	Business model responsable
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.			X			X
	1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité.			X			X
 <p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.		X	X			X
	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires.			X			X
	2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.		X	X			X
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.		X	X			X
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures.			X		X	

 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses.		X				X
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation.			X			X
	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière.		X	X			X
	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.	X		X			
	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs.	X					
	8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.	X					
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.		X				X
 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.	X					
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.		X	X			X

		RH	Environnement	Développement sociétal	Éthique	Gouvernance	Business model responsable
	12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.		X	X			X
	12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.		X	X			X
	12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.		X	X			X
	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.		X	X			X
	12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.		X	X		X	X
	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.		X	X			X
	13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.		X	X			X
	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.	X	X	X		X	

 <p>15 VIE TERRESTRE</p>	15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes.		X	X		X	
	15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.		X	X		X	
	15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.		X			X	
	15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.		X	X		X	
	15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la comptabilité.		X	X		X	
 <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.				X	X	
	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.				X	X	
	16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.	X				X	
	16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.	X			X	X	
 <p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p>	17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés.			X		X	
	17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.			X		X	

Note méthodologique du reporting extra-financier

La démarche de reporting extra-financier du groupe InVivo vise à répondre aux obligations prévues aux articles R. 225-105, R. 225-105-1 et L. 225-102-1 du code de commerce français.

1. PÉRIODE ET FRÉQUENCE DE REPORTING

Les données collectées couvrent la période du 1er juillet 2019 au 30 septembre 2020 en ce qui concerne l'exercice 2019-2020, soit un exercice d'une durée de 15 mois en raison du décalage de la date de clôture de l'exercice comptable approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 3 juin 2020. La remontée de ces données est prévue à une fréquence annuelle.

Certaines données ne présentent pas de comparabilité historique en raison de la mise en place de nouveaux indicateurs au cours de l'exercice 2019-2020. Les données présentées relatives à l'exercice 2018-2019 couvrent la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.

2. PÉRIMÈTRE

Le périmètre de reporting extra-financier a pour objectif d'être représentatif des activités du groupe InVivo. Il est défini selon les règles suivantes :

- Seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre de reporting extra-financier.
- Pour les activités de distribution, seuls les magasins intégrés sont inclus dans le périmètre de reporting extra-financier, à l'exclusion des magasins franchisés.
- Les entités intégrées ou créées au cours de l'année N seront incluses au reporting de l'année N+1, afin d'adopter une démarche progressive.
- Les entités cédées au cours de l'année N sont exclues du périmètre de reporting de l'année N.

La mise à jour du périmètre pour le reporting de l'année N s'effectue au 30 septembre de l'année N par la Direction du groupe InVivo.

Le périmètre de reporting extra-financier pour l'exercice comptable 2019-2020 est constitué des activités de l'Union InVivo à l'exception du Pôle Partenaires Agrofourniture et d'InVivo Group et de ses filiales à savoir les activités InVivo Retail, InVivo Wine, Bioline by InVivo.

Les spécificités liées à la restriction de périmètre concernant certains indicateurs sont précisées dans la partie « 6. Spécificités et limites méthodologiques ».

3. CHOIX DES POLITIQUES, RÉSULTATS DES POLITIQUES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERS

Le choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers présentés dans la déclaration de performance extra-financière vise à répondre aux principaux risques liés à l'activité de la société en matière sociale, environnementale et sociétale.

4. CONSOLIDATION ET CONTRÔLE INTERNE

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting extra-financier à partir des sources suivantes : extractions de systèmes d'informations, fichiers de suivi sous Excel, factures, etc. Les informations qualitatives sont quant à elles collectées de manière centralisée par la Direction du groupe InVivo.

5. CONTRÔLES EXTERNES

En application des dispositions de l'article R. 225-105-2 du code de commerce, le groupe InVivo a désigné à partir de l'exercice 2018-2019 Bureau Veritas en tant qu'organisme tiers indépendant appelé à vérifier la déclaration de performance extra-financière. L'avis motivé sur la conformité de la déclaration de performance extra-financière, ainsi que sur la sincérité des informations fournies est présenté en dernière annexe.

6. SPÉCIFICITÉS ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Indicateurs	Périmètre de reporting 2019-2020	Spécificités méthodologiques
Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires et rapportées à la surface de vente	<ul style="list-style-type: none"> • Bioline : 100% périmètre industriel français majoritairement détenu • Wine : Usine Café de Paris • Retail : Magasins Jardiland • Corporate : Tour Carpe Diem 	<ul style="list-style-type: none"> • Facteurs d'émission France continentale, base carbone ADEME : <ul style="list-style-type: none"> - Electricité – France 0,0571 kgCO₂e/kWh - Gaz naturel – Combustion 0,205 kgCO₂e/kWhPCS - Fioul domestique – Combustion 3,25 kgCO₂e/litre - Essence – Combustion 2,80 kg CO₂e/litre - Gazole – Combustion 3,16 kg CO₂e/litre • Surface de vente calculée comme étant la surface au sol (surface hors œuvre nette + surface pépinière)
Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif : Carbone, Revenus des agriculteurs, Biodiversité, Sols	<ul style="list-style-type: none"> • Bioline : <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre géographique Europe - Périmètre activité, filiales hors scop : Novasem, Tradisco, Life Scientific, Union InVivo hors Fertiline, Aegylops, Protélis, Agrinovex, Medol • Wine : Café de Paris, Cordier, Mestrezat, Vinadeis Distribution • Retail : Marque propre 	La qualification de l'offre d'InVivo au regard de la définition des critères d'une offre à impact positif, celle-ci pouvant varier selon les spécificités des métiers, une définition par métier est disponible à l'onglet 2. Politique RSE et engagements.
Part des déchets valorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Bioline : 4 sites industriels les plus contributeurs dans la production de déchets : La Chapelle Armantières, Montreuil-Bellay, Livron-sur-Drôme et Orchies • Wine : Usine Café de Paris • Corporate : Tour Carpe Diem 	
Part des points de vente ayant déployé la démarche TooGoodToGo	Retail : Magasins intégrés	
Part des bouteilles vendues recyclées	Wine : Périmètre France sur l'année civile 2019	Calculée en tenant compte du nombre de bouteilles vendues « Off Trade » en France et des données de recyclage associées à la cotisation Adelphe (déclaration annuelle sur l'année civile 2019).
Consommation d'eau rapportée à la surface de vente	Retail : Magasins Jardiland	Surface de vente calculée comme étant la surface au sol (surface hors œuvre nette + surface pépinière)

Indicateurs	Périmètre de reporting 2019-2020	Spécificités méthodologiques
Part des achats de provenance française	<ul style="list-style-type: none"> • Retail : Marque propre alimentaire • Wine : Café de Paris, Cordier, Mestrezat, Vinadeis Distribution, Union • Corporate : Achats non marchands Groupe hors Wine 	Corporate : Les données sont extraites de Determine, outil lancé en mars 2020. La période de reporting s'étend de mars à septembre 2020.
Part des achats alimentaires issus de l'agriculture biologique	<ul style="list-style-type: none"> • Retail : Gamm Vert, Jardiland, Nalods, Bio&Co, So France Exploitation • Wine : Café de Paris, Cordier, Mestrezat, Vinadeis Distribution, Union 	
Part des achats en marque de distributeur transformés ou fabriqués en France	<ul style="list-style-type: none"> • Retail : Marque propre alimentaire 	
Part des achats auprès de coopératives	Wine : Café de Paris, Cordier, Mestrezat, Vinadeis Distribution, Union	
Taux de déploiement des outils de digitalisation des agriculteurs	Bioline	Calcul basé sur le taux de déploiement de l'outil Smag et des solutions Be Api
Taux de déploiement des outils de digitalisation des producteurs viticoles	Wine : Union	
Taux de déploiement d'aladin auprès des coopératives adhérentes	Groupe	Calcul s'appuyant sur le nombre d'agriculteurs utilisant aladin.farm au sein des coopératives adhérentes
Surface agricole utile des coopératives adhérentes monitorée par les outils SMAG	Bioline	

Indicateurs	Périmètre de reporting 2019-2020	Spécificités méthodologiques
Part des marques viticoles engagées dans une démarche environnementale	Wine	
Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	Périmètre France hors Aegilops et Life Scientific	
Taux de gravité des accidents de travail		
Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail		
Part des femmes dans l'effectif total		
Part des femmes dans l'effectif cadre		
Part des femmes parmi les dirigeants		
Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation	Périmètre France hors Aegilops, Life Scientific et GVSY	
Taux de participation moyen des coopératives aux assemblées générales	Groupe	
Part des collaborateurs formés au code de conduite	Groupe hors personnel ne disposant pas de mail professionnel	

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
8, cours du Triangle
92800 PUTEAUX
Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice clos au 30 Septembre 2020, et ayant commencé le 1 Juillet 2019, soit une période de reporting de 15 mois.

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par Invivo Group et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 30/06/2019 publiée dans le rapport de gestion de Invivo Group, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient à Invivo Group d'établir et publier la DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée sous la coordination de la directrice RSE en charge du reporting pour Invivo Group conformément aux outils de reporting de la société, ci-après nommés « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société.

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé ou précisait les restrictions prises en compte dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales, environnementales et sociétales ;
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;
 - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;



- ✓ Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications ;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission ;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les « procédures de reporting » au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel ;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, ont la charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes ;
- ✓ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives ¹ que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
 - Sélectionné un échantillon d'entités² contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices ;
 - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
 - Les échantillons sélectionnés représentent des taux de couverture de 10% à 100% pour les données Environnementales, de plus de 20% pour les données sociales et données sociétales.

¹ **Information Environnementales** : sur périmètre tel que précisé dans la DPEF ; Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires, Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées à la surface de vente, Part des déchets valorisés, Part des points de vente ayant France déployé la démarche TooGoodToGo, Part des bouteilles vendues recyclées, Consommation d'eau rapportée à la surface de vente, Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif.

Informations Sociétales : sur périmètre tel que précisé dans la DPEF - Part des achats de provenance française, Part des achats alimentaires issus de l'agriculture biologique, Part des achats en marque de distributeur alimentaire transformés ou fabriqués en France, Part des achats en marque de distributeur alimentaire transformés ou fabriqués en France, Part des achats auprès de coopératives, Nombre d'abonnés SMAG Farmer, Taux de déploiement des outils de digitalisation des producteurs viticoles, Taux de déploiement d'Aladin auprès des coopératives adhérentes

Informations sociales : périmètre groupe : effectif total – périmètre France : Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt, Taux de gravité des accidents de travail, Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail, Part des femmes dans l'effectif total, Part des femmes dans l'effectif cadre, Part des femmes parmi les dirigeants, Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation, Taux de participation moyen des coopératives aux assemblées générales, Nombre de collaborateurs formés au code de conduite.

² Test de détails réalisés sur des entités implantées en France les plus contributrices aux indicateurs de performance, les entités choisies varient en fonction du périmètre de l'information et représentent les entités les plus contributrices de chaque indicateur.



Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction ;

- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.
- ✓ Nos travaux ont été conduits entre le 30 Novembre 2020 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ une semaine. Nous avons conduit 10 entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons les observations suivantes :

- ✓ La stratégie déployée sur 3 axes est présentée dans la DPEF et est accompagnée d'engagements pour chaque axe sur la totalité du groupe. La stratégie est en cours de déploiement et les indicateurs clés de performance sont définis. cependant, ces indicateurs ne font pas tous l'objet d'objectifs fixés dans le cadre de la stratégie 2030 du Groupe.
- ✓ Le périmètre de reporting de la DPEF a été significativement élargi en 2020, mais ne couvre pas encore la totalité du périmètre consolidé, poursuivre cet effort de couverture de l'ensemble du périmètre.
- ✓ Une organisation structurée de collecte est mise en œuvre et la remontée des résultats est effectuée de façon manuelle via les outils bureautiques. Compte tenu du nombre d'indicateurs concernés et d'entités reportant désormais, il existe une opportunité d'automatiser la collecte et la remontée. Cette solution aurait l'avantage de permettre d'instaurer des contrôles de cohérence automatiques.

Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies ;

A Puteaux, le 18 décembre 2020

Pour Bureau Veritas Exploitation

Laurent Mallet
Directeur d'agence

Retrouvez-nous sur notre site Internet
et sur les réseaux sociaux :

www.invivo-group.com

 GroupInvivo  InVivoGroup  InVivo  Groupe InVivo

invivo